

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VERSAILLES - 7803 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 11/07/2024 - 14982 - 2017 B 03764 - 828 753 491 - 3A FINANCES CONSEILS

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP

N° 2033-A

2017B03764

2024 de
gestionFormulaire obligatoire (article 902 septies
A du code de l'impôt sur le revenu)

Designation de l'entreprise SASU 3A FINANCES CONSEIL

Adresse de l'entreprise 18 avenue Jules Clar#tie 78220 VIROFLAY

Numéro SIRET* 8 2 8 7 5 3 4 9 1 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

N° de

n° de
chronExercice N clos le
31/12/2023

ACTIF

Brut
1Amortissements-Provisions
2Net
3

ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* Autres*	010 014		012 016		
	Immobilisations corporelles*		028	61 727	030	20 447	41 279
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044	61 727	048	20 447	41 279
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052		
	Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068 072	12 855 151	070 074		12 855 151
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	28 515	086		28 515
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	41 522	098		41 522
	Total général (I + II)		110	103 249	112	20 447	82 802

PASSIF

Exercice N
NET
1

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			1
	Ecarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131	132			
	Report à nouveau		134			30 397
	Résultat de l'exercice		136			7 546
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142			37 945
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges		154			
	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			356
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)	169	172			12 282
	Comptes courants d'associés		173			32 219
	Autres dettes		175			
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176			44 957
	Total général (I + II + III)		180			82 802
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	184			
	(4) Dont dettes à plus d'un an					
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice* Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 702, septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 3A FINANCES CONSEIL

Néant ☐Exercice clos le
31/12/2023

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	
		et livraisons	215	214	
	Production vendue	services*	217	218	189 659
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	28 502
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	218 161
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : mobilier : immobilier :)			242	29 340
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243	659	244	978
	Rémunérations du personnel*			250	165 314
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, I 2° al. 3 du CGI))	255		254	12 340
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }			262	
	Total des charges d'exploitation (II)			264	208 178

I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers		(III)	280		
	Produits exceptionnels		(IV)	290		
	Charges financières		(V)	294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)	306		2 809

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	8 285
	Provisions non déductibles*	322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)	324	2 809
	Divers* (dont intérêts excédentaires faibles des époux et associés) 247 { Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248 }	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et loyer d'option { Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies B) 249 }	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 series)	986	ZFU (44 series A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 series)	981	JEL (44 series A)	989			
	ZRD (44 series)	127	ZRR (44 quinquies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 quinquies)	991	Investissements et souscriptions outre mer	344			
	ZFANG (44 quinquies)	345	Zone de développement prioritaire (44 series)	993			
	Bassins urbains à dynamiser (BUD) (art. 44 series)	992					
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350	
		Deduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies E)	990		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
				Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		

3A FINANCES CONSEILS

Société

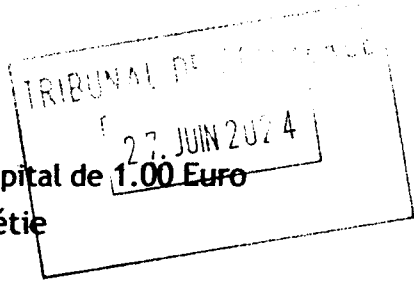
Société anonyme simplifiée unipersonnelle au capital de 1.00 Euro

Siège social : 18 avenue Jules Clarétie

78220 VIROFLAY

828 753 491 RCS VERSAILLES

EXTRAIT DES DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 MAI 2024



L'an deux mille vingt-quatre,

Le trente mai, à 17 heures,

Monsieur Jean-Marc ROMILLY associé unique de la société 3A FINANCES CONSEILS, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

En sa qualité de Président , il a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, dressé par le Président, a été mis à sa disposition au siège social dans le même délai.

Puis l'associé unique examine les différents points suivants :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Quitus au Président,
- Affectation du résultat de cet exercice,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Rémunération du Président ,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

(EXTRAIT)

« PREMIÈRE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes. Il donne au Président quitus de sa gestion pour ledit exercice. «

« DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 7 546,49 €, comme suit :

. En totalité au compte de "Report à nouveau"

€ 7 546,49

Lequel s'élève ainsi à € 37 944,09 »

certifié
conforme

Jean-Marc ROMILLY
Président et Associé unique